

NORMES MATERIELLES

Applicables à compter du 1^{er} septembre 2021

Pratique en club Compétitions et activités organisées pour les licenciés de la FFCEB sur le territoire de la Fédération Wallonie Bruxelles (CJL, stages, entrainements, challenges club)		Compétitions nationales
Fédération organisatrice	FFCEB	FRBCE
Catégorie concernée	Toutes	U13/U15 <i>(Championnats de Belgique)</i> U17, U20 et seniors <i>(Circuits nationaux et Championnats de Belgique)</i>
Tenue (veste et pantalon)	350 N minimum	U13/U15 : 350 N minimum A partir de U17 : 800 N minimum
Sous Veste	U15 et catégories inférieures : minimum 350 N A partir de la catégorie U17 : 800 N minimum	U13/U15 : 350 N minimum A partir de U17 : 800 N minimum
Gant	Obligatoire. A toutes les armes, la manchette du gant doit, dans tous les cas, recouvrir entièrement la moitié de l'avant-bras armé du tireur pour éviter que la lame de l'adversaire puisse entrer dans la manche de la veste. En aucun cas il ne doit y avoir un trou pratiqué dans la main du gant, même pour laisser passer le fil de corps. La fermeture du gant doit monter du milieu du poignet vers le pouce	Obligatoire. A toutes les armes, la manchette du gant doit, dans tous les cas, recouvrir entièrement la moitié de l'avant-bras armé du tireur pour éviter que la lame de l'adversaire puisse entrer dans la manche de la veste. En aucun cas il ne doit y avoir un trou pratiqué dans la main du gant, même pour laisser passer le fil de corps. La fermeture du gant doit monter du milieu du poignet vers le pouce. Au sabre : norme 800N minimum (norme FIE)

Masque	<p>Minimum 350N</p> <p>Deux systèmes de sécurité restent également obligatoires : languette métallique + Velcro ou Velcro avec trois points d'ancrage et système de sécurité auxiliaire en bas du masque).</p> <p>Nota : <i>le nouveau système de double Velcro sera obligatoire en compétition à partir de 2022</i></p>	<p>Minimum 350 N en U13/U15 Minimum 1600 N à partir de U17 (norme FIE)</p> <p>Le nouveau type de velcro (article m.25.7 point f) du règlement FIE) est obligatoire. Deux systèmes de sécurité restent également obligatoires : languette métallique + Velcro (nouveau type) ou Velcro avec trois points d'ancrage et système de sécurité auxiliaire en bas du masque).</p>
Bavette	Bavette conductrice obligatoire au fleuret	Bavette conductrice obligatoire au fleuret
Protège poitrine	<p>Obligatoire à partir de la catégorie U13 pour les féminines</p> <p>Au fleuret, le protège poitrine doit être recouvert d'un tissu mou tel E.V.A</p>	<p>Obligatoire à partir de la catégorie U13 pour les féminines</p> <p>Au fleuret, le protège poitrine doit être recouvert d'un tissu mou tel E.V.A</p>
Lames et coquilles	<p>U11/U13 : maximum taille 2 (82 cm)</p> <p>A partir de U15 : maximum taille 5 (90 cm au fleuret et à l'épée, 88 cm au sabre)</p> <p>Mini coquille jusqu'en U13 (diamètre max 12cm)</p>	<p>U13 : maximum taille 2 (82 cm)</p> <p>A partir de U15 : maximum taille 5 (90 cm au fleuret et à l'épée, 88 cm au sabre)</p> <p>Mini coquille jusqu'en U13 (diamètre max 12cm)</p>

Cas particulier des leçons individuelles

- Rappel de l'article t20.2 du règlement technique de la FIE : Toute personne qui donne la leçon doit obligatoirement porter au minimum le plastron de Maître d'armes, un gant d'escrime et un masque réglementaires. Tout athlète qui prend la leçon doit obligatoirement porter un masque et un gant.
- Il est demandé également aux athlètes qui prennent la leçon de porter une veste conforme aux normes FFCEB

Rappels :

- Les normes ci-dessous correspondent à des conditions de pratique qui limitent de façon significative et d'une manière effective les circonstances et les situations connues pour avoir un effet négatif sur l'intégrité physique des pratiquants
- En compétition, l'organisateur est responsable de la bonne application des règles. Sa responsabilité pourrait être engagée en cas de défaut constaté par rapport à ces normes. Nous encourageons donc les organisateurs à s'assurer que tous les participants présentent un équipement en règle.
- A l'entraînement, le club est responsable de la bonne application des règles. Sa responsabilité pourrait être engagée en cas de défaut constaté par rapport à ces normes. Nous invitons donc tous les responsables de club à diffuser largement ces normes matérielles auprès de leurs adhérents.

NB: Ce cadre ne concerne que la pratique de l'escrime avec des armes métalliques et exclut donc le ludo-escrime.

NORMES MATERIELLES : COMPETITIONS INTERNATIONALES

Applicables à compter du 1^{er} septembre 2020

Compétitions Européennes		Compétitions internationales FIE Epreuves satellites, Coupes du Monde Championnats d'Europe et championnats du monde
Fédération organisatrice	EFC	FIE
Catégorie concernée	U17 U23 Seniors	U17 <i>(Championnats d'Europe et du Monde)</i> U20 Seniors
Tenue (veste et pantalon)	800 N	800 N
Sous Veste	800 N	800 N
Gant	<p>Obligatoire. A toutes les armes, la manchette du gant doit, dans tous les cas, recouvrir entièrement la moitié de l'avant-bras armé du tireur pour éviter que la lame de l'adversaire puisse entrer dans la manche de la veste. En aucun cas il ne doit y avoir un trou pratiqué dans la main du gant, même pour laisser passer le fil de corps. La fermeture du gant doit monter du milieu du poignet vers le pouce.</p> <p>Au sabre : norme 800N minimum (norme FIE)</p>	<p>Obligatoire. A toutes les armes, la manchette du gant doit, dans tous les cas, recouvrir entièrement la moitié de l'avant-bras armé du tireur pour éviter que la lame de l'adversaire puisse entrer dans la manche de la veste. En aucun cas il ne doit y avoir un trou pratiqué dans la main du gant, même pour laisser passer le fil de corps. La fermeture du gant doit monter du milieu du poignet vers le pouce.</p> <p>Au sabre : norme 800N minimum (norme FIE)</p>

Masque	<p>Minimum 1600 N (norme FIE)</p> <p>Le nouveau type de velcro (article m.25.7 point f) du règlement FIE) est obligatoire. Deux systèmes de sécurité restent également obligatoires : languette métallique + Velcro (nouveau type) ou Velcro avec trois points d'ancrage et système de sécurité auxiliaire en bas du masque).</p>	<p>Minimum 1600 N (norme FIE)</p> <p>Le nouveau type de velcro (article m.25.7 point f) du règlement FIE) est obligatoire. Deux systèmes de sécurité restent également obligatoires : languette métallique + Velcro (nouveau type) ou Velcro avec trois points d'ancrage et système de sécurité auxiliaire en bas du masque).</p>
Bavette	Bavette conductrice obligatoire au fleuret	Bavette conductrice obligatoire au fleuret
Protège poitrine	<p>Obligatoire à partir de la catégorie U13 pour les féminines</p> <p>Au fleuret, le protège poitrine doit être recouvert d'un tissu mou tel E.V.A</p>	<p>Obligatoire à partir de la catégorie U13 pour les féminines</p> <p>Au fleuret, le protège poitrine doit être recouvert d'un tissu mou tel E.V.A</p>
Fil de corps	<i>(en attente infos EFC)</i>	Le fil de corps est terminé à chaque extrémité par une fiche de branchement qui doit être constituée d'un matériau transparent. S'il n'y a pas de dispositif de sécurité attaché à l'arme, un tel dispositif doit être attaché à la prise du fil de corps.
Lames et coquilles	<p>Taille 5 maximum</p> <p>Lame FIE obligatoires</p>	<p>Taille 5 maximum</p> <p>Lame FIE obligatoires</p>
Marquage du nom et couleurs nationales	Non obligatoires	Obligatoires